



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Corée du Nord et Corée du Sud

Question écrite n° 95354

Texte de la question

Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud interroge Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les échanges de tirs ayant eu lieu dernièrement entre la Corée du nord et la Corée du sud. Mardi 23 novembre 2010, la Corée du nord a tiré une cinquantaine d'obus en direction d'une île du sud de la péninsule provoquant des dégâts sérieux, tant humains que matériels. Cette situation ne fait que raviver les tensions entre les deux pays, l'un et l'autre se disant prêts à riposter à tout instant. Elle souhaite connaître la position du Gouvernement quant aux mesures qui doivent être envisagées par la communauté internationale afin de régler le plus sereinement possible une situation qui menace chaque jour la sécurité de la région.

Texte de la réponse

Le 23 novembre 2010, la Corée du Nord a procédé à des tirs d'artillerie sur l'île sud-coréenne de Yeonpyeong, faisant quatre morts, dont deux civils, et plusieurs dizaines de blessés. La France a publiquement condamné cette attaque avec la plus grande fermeté. La France suit avec une vigilante attention l'évolution de la situation dans la péninsule, en particulier en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et en tant que membre du commandement des Nations unies (UNC) en Corée. Les questions de sécurité en Asie du Nord-Est sont régulièrement traitées lors d'entretiens avec les autorités coréennes, mais également avec les membres permanents du Conseil de sécurité, et avec d'autres partenaires. La France continue d'appeler la Corée du Nord à s'abstenir de tout geste susceptible d'accroître la tension dans la région, à abandonner de manière complète, vérifiable et irréversible ses armes nucléaires et son programme nucléaire, comme le demandent les résolutions 1718 et 1874 du Conseil de sécurité des Nations unies, à reprendre, en faisant preuve de bonne volonté, la voie du dialogue intercoréen, des pourparlers à six et de la légalité internationale.

Données clés

Auteur : [Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95354

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13218

Réponse publiée le : 10 mai 2011, page 4783